

## Lettre d'information municipale de Soyons N°38 – Sept 2024 – 1/2

### Vide-grenier du Comité des Fêtes : stationnement et circulation interdits dans le centre village le dimanche 29 septembre

Notre Comité des Fêtes organise un vide-grenier le dimanche 29 septembre prochain dans le centre village.

Un arrêté municipal a été pris pour cette manifestation et prévoit les dispositions suivantes :

**Du samedi 28/09 à 20h jusqu'au dimanche 29/09 à 22h**

**Interdiction de circuler dans toutes les rues du centre-village**

**Interdiction de stationner, y compris pour les riverains, rue des Quadrettes, Rue de l'Église, Rue Pipet, Rue du Paradis et sur la Place Dumazel**

Nous espérons que cette nouvelle manifestation au cœur du village sera une réussite, et nous comptons sur votre compréhension pour la gêne ponctuelle occasionnée.



### Ramassage des encombrants

Dans le cadre du CCAS, la municipalité propose aux soyonnais de 75 ans et plus un service de ramassage des encombrants. Ce ramassage a pour objet de faciliter l'enlèvement de quelques objets lourds et volumineux, mais ne doit pas s'apparenter à un déménagement. Il a lieu tous les premiers lundi de chaque par mois et est limité à 1 ou 2 enlèvements par an et par foyer.

Ce ramassage est effectué par nos services techniques, après validation par leurs soins.

Pour toute demande, merci de vous adresser à la Mairie au 04 75 60 93 12 ou par mail : [mairie@soyons.fr](mailto:mairie@soyons.fr)



### Construction de 19 logements à l'entrée nord



Suite à de récentes acquisitions et des démolitions, la société LPC-JLV-02 va bientôt pouvoir débuter les travaux de construction de 19 logements à l'entrée nord du village.

Ces travaux devraient durer environ 18 mois. Il est possible que, durant cette période, la circulation soit ponctuellement perturbée.

# Du nouveau dans les transports en commun



## Ligne 470

La ligne 470 de Citéa remplace désormais la ligne 47. Elle permet à tous, et notamment les collégiens et lycéens, de rejoindre Valence gare routière directement depuis Soyons - et inversement - ainsi que le collège Charles de Gaulle de Guilherand :

Les horaires de l'année dernière ont été repris, auxquels s'ajoutent les nouveaux services de la ligne 470 :

- 471 à 7h à Soyons pour une arrivée à 7h30 à Valence Gare routière
- 471 à 8h à Soyons pour une arrivée à 8h30 à Valence Gare routière
- 472 à 12h15 les mercredis au départ de Valence Gare routière
- 472 à 16h15 au départ de Valence Gare routière
- 474 à 17h25 au départ de Valence Gare routière
- 472 à 18h25 au départ de Valence Gare routière

Voici le lien vers la fiche horaire détaillée : <https://storage.googleapis.com/is-wp-46-prod/uploads-prod/2024/07/feef681d-citea-ligne-470-2024.pdf>

*Horaires en version papier disponibles à la mairie*

## **NOUVEAU** Transport à la demande à partir de la Route de Jaulan

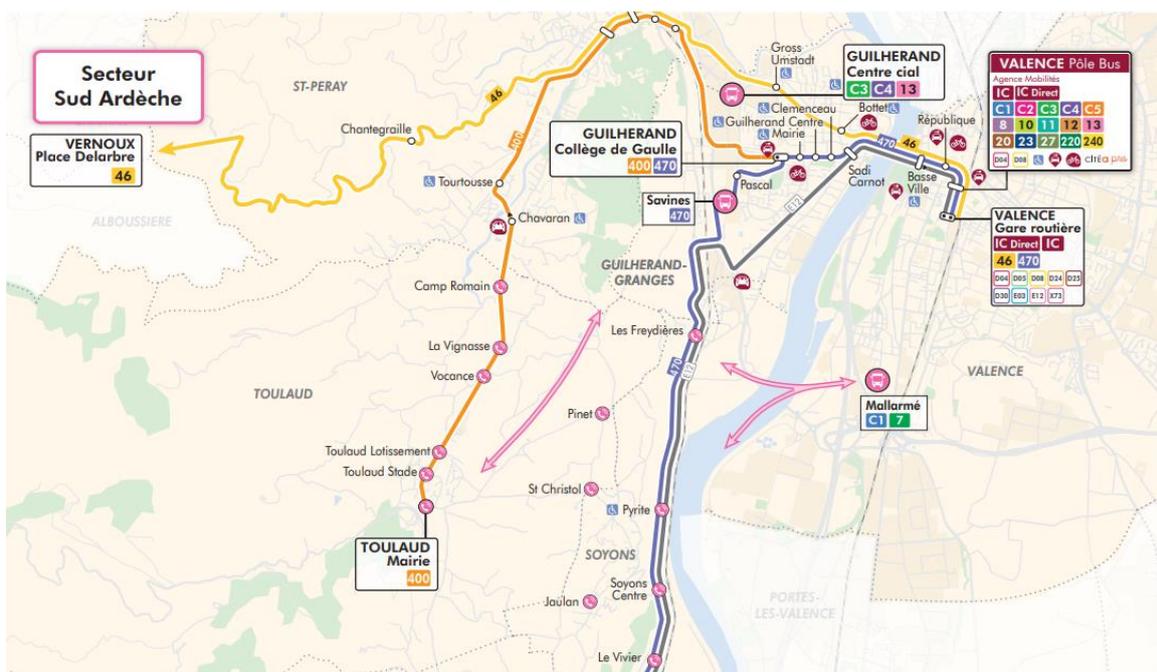
Citéa Résa, c'est un service à la demande, souple et pratique, spécialement adapté aux besoins de notre secteur pour des liaisons rapides vers Valence. Un arrêt est désormais opérationnel à Soyons route de Jaulan.

Citéa Résa un service de rabattement, la voiture vient vous chercher à l'arrêt convenu lors de la prise de rendez-vous et vous emmène vers l'arrêt de correspondance, vous permettant ensuite d'emprunter les lignes du réseau Citéa.

A Soyons, le point de départ se situe Route de Jaulan, au niveau du lotissement des Rocs.

Les points de rabattement nous concernant sont : Valence Mallarmé, Guilherand-Granges Les Savines et Guilherand-Granges Centre Commercial.

Toutes les informations pratiques sur : [https://www.valenceromansmobilites.fr/nouveau-reseau\\_trashed/transport-a-la-demande/](https://www.valenceromansmobilites.fr/nouveau-reseau_trashed/transport-a-la-demande/)



## CCAS - Centre Communal d'Action Sociale



### Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs de Soyons sera ouvert pendant les vacances d'automne du 28 au 31 octobre 2024. Les inscriptions sont à faire à partir du 1<sup>er</sup> octobre en rapportant la fiche d'inscription et le règlement en Mairie. Vous trouverez ces éléments sur le site internet de la Commune de Soyons : [www.soyons.fr](http://www.soyons.fr).

### Quinzaine solidaire à l'école

Les membres du CCAS s'engagent au côté du Relais alimentaire pour la Quinzaine Solidaire. Tous les enfants de l'école et leur famille sont invités, du 7 au 18 octobre, à déposer à l'école, à la garderie périscolaire, à l'accueil de loisirs ou en mairie leurs dons alimentaires (denrées non périssables) en soutien aux familles de notre secteur. (Informations disponibles sur le site internet de Commune de Soyons : [www.soyons.fr](http://www.soyons.fr))

Merci d'avance pour votre générosité

### MJC à Soyons : Accueil de nos adolescents

**LE VENDREDI à Soyons, salle Vioujas - ACCUEIL LIBRE**

**17H  
19H**

**LE SECTEUR JEUNES SE DELOCALISE**  
Venez à la rencontre de Sylvain  
**20 SEPT - 18 OCT - 15 NOV - 20 DEC**

Dans le cadre d'une convention entre la MJC de Guilhaerand-Granges et le CCAS, un responsable jeunesse de cette structure sera présent un vendredi par mois de 17h à 19h en salle Vioujas pour aller à la rencontre des jeunes à la sortie du collège, sous le format d'un accueil libre. Prochaines dates :

- 20 septembre 2024
- 18 octobre 2024
- 15 novembre 2024
- 20 décembre 2024



### Nouveau service à la Bibliothèque : mise en place d'une boîte à livres !

Rendre ses livres 7j/7, 24h/24 c'est possible !

Vous pouvez dès à présent rendre vos livres même lorsque la bibliothèque est fermée. Une boîte de retour des livres est à votre disposition devant la bibliothèque (à utiliser en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque).

## Contrat santé communal renouvelé et étendu

Il y a maintenant 6 ans, l'équipe municipale engageait un partenariat avec un grand assureur français afin de négocier des tarifs avantageux pour les Soyonnaises et Soyonnais en matière de Mutuelle santé.

Le renouvellement de cette offre vient d'avoir lieu en la complétant avec la possibilité d'une souscription à l'assurance dépendance spécifique qui intervient dans le cadre d'une aide à un proche dépendant ou d'un accompagnement pour la famille en cas de perte d'autonomie.

Ce partenariat communal prévoit des avantages personnalisés accompagnés de tarifs spécifiques et avantageux pour chacun d'entre vous.

Vous êtes concernés ou intéressés ?

**Une réunion publique est organisée le jeudi 17 octobre à 17h à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.**

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec le collaborateur AXA au 07 70 22 20 92 pour bénéficier de ces avantages.

BIENTÔT 16 ANS !  
 PENSEZ AU RECENSEMENT  
 C'EST OBLIGATOIRE



## Le recensement militaire, obligatoire dès l'âge de 16 ans

À compter du jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et pendant les 3 mois qui suivent cette date, tout jeune Français ou Française doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat, concours administratif...).

Qui doit se faire recenser et quand ?

- Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de son anniversaire.
- Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.
- Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. S'il est majeur, il doit faire la démarche seul.



## Passeports et Cartes d'identité

Pour rappel, la Mairie de Soyons n'a plus la compétence pour réaliser les passeports et les cartes nationales d'identité. Pour toute demande, merci de vous rapprocher de la Mairie de Guilherand-Granges (Tél : 04 75 81 35 61 ou par internet : <https://www.guilherand-granges.fr/mes-demarches/passeport-carte-d-identite>).

## Travaux Route de Jaulan



INFO-TRAVAUX

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Route de Jaulan devraient débuter courant octobre, avec des perturbations à prévoir concernant la circulation. Les riverains directement concernés seront prochainement conviés à une réunion en mairie.